

KVABB – CRECCB

Maurice Verdoncklaan 57

9050 Gentbrugge

Gentbrugge 27 mars 2020

Chers ministre,

Les nombreuses mesures prises par le gouvernement pour soutenir les indépendants et les entrepreneurs touchés par la crise du Corona sont remarquables et s'avèrent indispensables pour les aider à maintenir la tête hors de l'eau.

Néanmoins, l'association royale des experts-comptables et comptables de Belgique (CRECCB) s'interroge sur la mise en pratique du système d'activation de ces primes. Par exemple, il se trouve qu'un lecteur de cartes d'identité ou un compte ItsMe soit nécessaire pour obtenir la prime de nuisances.

Notre longue expérience nous a appris que de nombreux petits indépendants n'ont pas de lecteur de carte-ID en leur possession. Ils s'en remettent souvent à leur comptable pour demander des primes et veiller à leurs intérêts financiers.

C'est pourquoi nous vous demandons de vous réunir et de prendre une décision qui faciliterait et simplifierait les demandes de primes et la gestion du paiement de celles-ci, en utilisant les systèmes fédéraux déjà mis en place (Tax-on-Web, Biztax, etc.).

La majorité des comptables et des experts-comptables détiennent déjà les mandats de leurs clients afin d'effectuer les actes et formalités nécessaires en leur nom.

Ceci dans le but de garantir une gestion correcte et optimale de ces primes, indispensables pour soutenir chaque travailleur indépendant, mais aussi et surtout pour les "petits" indépendants particulièrement vulnérables dans cette crise du Corona.

C'est avec impatience que nous attendons vos conseils ainsi que votre décision sur cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de mes sentiments distingués.

Ludo van den Bossche

Président de la CRECCB